

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du Produit :	DNCA EURO PME ERE
Nom de l'initiateur du Produit :	DNCA Finance
ISIN :	FR001400E5K7
Site Internet de l'Initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréé en France sous le n°GP00030 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.  
Ce Produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion : www.dnca-investments.com.  
Date de production du document d'informations clés : 05/08/2024.

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Le Produit est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA), qui a la forme juridique de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) de droit français.

### DURÉE

Le Produit n'a pas d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Cependant, le Produit peut être dissous par liquidation ou par fusion dans un autre produit dans les conditions prévues par le règlement du Produit et conformément aux exigences réglementaires.

### OBJECTIFS

Le Produit est un compartiment nourricier investi pour au moins 90% dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître.

Le type de gestion du Produit s'apprécie au travers de celui de son maître. L'objectif de gestion du Produit est identique à celui de son fonds maître DNCA Actions Euro PME (code ISIN : FR0013017902) dont l'objectif consiste à surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent) tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables, permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance.

La performance du Maître peut être comparée a posteriori, sur la durée d'investissement minimum recommandée, avec l'indicateur de référence suivant : MSCI EMU MICRO NR libellé en euros. La performance du Produit sera celle de son maître diminuée de ses propres frais de gestion.

Le Produit est investi au minimum à 90% dans son maître, dont la politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Le processus de gestion du Maître est fondé sur la sélection de sociétés au sein de l'univers des petites et moyennes capitalisations européennes, qui, au moment de l'investissement, d'une part emploient moins de 5 000 personnes et d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros. La gestion intègre une approche «bottom up» dans le choix des pays et des secteurs mais privilégie le «stock picking» fondé sur la recherche et la sélection de valeurs qui présentent, selon la société de gestion, des potentiels de croissance. La construction du portefeuille repose sur une analyse de la stratégie et de la situation financière de chaque société, au travers de la revue de son plan de développement, de ses perspectives d'activité ainsi que de sa rentabilité, sa structure financière et sur les perspectives de hausse des bénéfices. Le Maître répond aux critères d'une gestion responsable. Ainsi le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la responsabilité d'entreprise: responsabilités actionnariale, sociale, sociétale et environnementale et de la transition durable. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui repose sur la crédibilité et l'audit des reportings extra- financiers des entreprises. Basée sur un modèle d'analyse propriétaire, la société de gestion implémente une approche «best in universe» visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20%. L'analyse extra- financière est menée sur 90% au moins des émetteurs en portefeuille du Maître. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes: la sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise, construction du portefeuille selon une approche macro- économique, analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des titres sélectionnés. A la dernière date de mise à jour du prospectus, le Maître bénéficie du label ISR.

A la dernière mise à jour du prospectus, le Produit ne bénéficie pas du label ISR.

Le portefeuille du Maître est investi en permanence à plus de 75% de son actif dans des titres éligibles au PEA et au PEA- PME (Plan d'Epargne en actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire au sens du Code monétaire et financier). De plus, le Maître est exposé en permanence à plus de 75% de son actif aux marchés des actions des pays de la zone euro. Le Maître sera investi en permanence à plus de 50% de son actif dans des titres éligibles au régime DSK. Enfin, l'actif du fonds maître est investi en permanence à 35% minimum en actions émises par des entreprises ayant leur siège social en France. Les investissements sur Euronext Growth sont réalisés dans la limite de 10% de l'actif net. En outre, pour gérer les besoins de trésorerie du Maître liés notamment aux souscriptions et rachats des parts du Maître, mais aussi pour faire évoluer le profil de risque de le fonds maître vers un univers moins exposé aux risques actions, le portefeuille du Maître peut être investi dans les titres ou instruments suivants : titres de créances négociables et instruments du marché monétaire émis par les émetteurs ayant leur siège social dans des pays de la zone euro, dans la limite de 10% de l'actif net.

Le Produit capitalise ses revenus.

## INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit s'adresse à des investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières, ni aucune expérience du secteur financier. Le Produit est à destination des investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

## AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC).

Vous pouvez obtenir le prospectus, les rapports annuels et derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit auprès de la Société de gestion :

DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris ou à l'adresse dnca@dnca-investments.com.

La valeur liquidative du Produit est disponible sur [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourrez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Produit.

Période de détention recommandée:

Exemple d'investissement:

5 ans  
10000 EUR

**Si vous sortez après  
1 an**

**Si vous sortez après  
5 ans**

#### SCÉNARIOS

Minimum	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	6 410 EUR -35.9%	1 780 EUR -29.2%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	7 180 EUR -28.2%	6 530 EUR -8.2%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	10 830 EUR 8.3%	13 810 EUR 6.7%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	16 410 EUR 64.1%	19 020 EUR 13.7%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le Produit entre décembre 2021 et juin 2024
- Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans le proxy entre avril 2017 et avril 2022
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le proxy entre octobre 2016 et octobre 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- que vous avez investi 10 000 EUR.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	360 EUR	1368 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3.6%	2.0% chaque année

\* L'incidence des coûts annuels montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8.7% avant déduction des coûts et de 6.7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux et qui s'élèvent à 100% maximum des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.60% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	160 EUR
Coûts de transaction	0.00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 années.

Les demandes de rachat de parts sont à adresser à J-1 avant 18h pour exécution des ordres à J sur la valeur liquidative en cours de clôture.

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de pertes.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance de la période de détention recommandée ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés. Toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu.

Le Produit dispose d'un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates » décrit dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation à propos du Produit, vous pouvez faire une demande écrite contenant une description du problème soit par mail à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com) soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

## Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations plus détaillées sur ce Produit, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel ainsi que les performances passées peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.